

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 64 (1967)
Heft: 12

Rubrik: Variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de cette espèce vagabonde
depuis la création du monde.

Hommage aux reines et à leurs éleveurs,
honneurs aux apiculteurs.

Villeneuve, le 12 novembre 1967.

Alph. Mex.

Variétés

UNE AIDE BIENVENUE AUX EMPLOYÉS AGRICOLES

Le sort de nos employés agricoles n'est pas enviable ; ils doivent en effet vivre généralement encore aujourd'hui avec un modeste salaire. Aussi la création d'un foyer leur pose-t-elle souvent d'importants problèmes financiers. Jusqu'à ce qu'ils aient amassé l'argent nécessaire au mariage, il leur aura fallu économiser sans cesse et endurer maintes privations.

C'est ici qu'intervient l'*Institut pour l'octroi d'allocations au mariage à des employés agricoles*, à Brugg. Il permet aux jeunes employés de fonder un foyer en propre tout en évitant les aléas et les dangers des achats à tempérament. Les jeunes employés capables, désireux de se marier, mais qui, pour des raisons impérieuses n'ont pu réaliser des économies suffisantes, recevront gratuitement différents objets tels que meubles pour salle à manger, chambre à coucher et cuisine, literie, lingerie de cuisine, couvertures de laine, machine à coudre, selon leurs vœux et leurs besoins effectifs. Ces allocations sont liées aux conditions suivantes : les bénéficiaires doivent avoir travaillé durant cinq ans au moins dans l'agriculture et s'engager à y demeurer encore cinq années comme employé agricole. La demande doit être formulée avant ou au plus tard une année après le mariage.

Les objets octroyés, de bon aspect et d'une solide qualité, constituent une aide appréciable pour les bénéficiaires.

Les employés agricoles qui désirent fonder un foyer sans pour autant quitter l'agriculture et qui s'intéressent à une allocation au mariage peuvent s'adresser au *Secréariat des paysans suisses*, à Brugg (AG).

HA.

BIBLIOGRAPHIE

L'ÎLE AU RAYON DE MIEL

Extrait du volume de Vincent Cronin, auteur érudit en histoire, art et légendes.